



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 14/12/12**

Rédaction Ch. Tastet

### **Ordre du jour :**

- Validation des PV des CS précédents
- Critères d'évaluation des projets BQR, propositions du groupe de travail
- Examen de la charte des thèses, dépôt électronique des thèses
- Désherbage de collections recherche (papier)
- Demandes de subventions
- Présentation Horizon 2020
- Présentation du projet de laboratoire Sciences, Société et leurs Evolutions (SCité)
- Informations sur le contrat quinquennal
- Questions diverses

### **Documents joints :**

- Charte de diffusion électronique des thèses
- Horizon 2020

### **1<sup>er</sup> point : Validation des PV des CS précédents**

Les procès-verbaux des conseils scientifiques des 6 et 15 juin, des 12 et 26 octobre ainsi que du 9 novembre 2012 ont été examinés. Certains membres du CS ont souhaité apporter des modifications :

- reformulation de certaines phrases,
- corrections d'erreurs relevées dans les listes d'émergence ;
- compléments d'informations pour faire apparaître certaines interventions (ou rectifications)...

Le VP demande aux membres du CS de faire remonter les éventuelles corrections avant le vendredi 21 décembre. Les procès-verbaux seront ensuite affichés sur l'intranet de l'université.

Concernant les prochains conseils scientifiques, les élus souhaitent que seul un relevé des décisions soit réalisé pour ne plus systématiquement faire apparaître les prises de paroles individuelles (moindre lourdeur dans la rédaction). Dans ces CR figureront les propositions concrètes qui seront formulées par le CS ainsi que les décisions prises de façon collective ou regroupée.

### **2<sup>ème</sup> point : Critères d'évaluation des projets BQR, propositions du groupe de travail**

Le groupe de travail N°1 du CS (présidé par Isabelle Fournier) s'est réuni le 20 novembre dernier afin de formuler des propositions concernant le cahier des charges relatif aux modalités de dépôt, d'évaluation et d'attribution des BQR « émergence » et « convergence ». Malgré un calendrier serré (puisque la réunion s'est déroulée après le vote du CS+CA sur le montant et la répartition des BQR, et juste avant la publication de l'appel d'offre par la DIRVED), l'équipe de direction a toutefois retenu

plusieurs propositions formulées par le groupe de travail avant publication à la communauté scientifique (consulter l'appel d'offre en cours). Outre la définition du cahier des charges pour la rédaction des projets, le groupe de travail a précisé la procédure de sélection pour leur évaluation. Il paraissait important que les projets déposés transitent par les instituts, lesquels ont à charge de classer les demandes et de formuler un avis sur chacune d'elles. Toutes les demandes (qu'elles soient classées ou non) sont transmises à la DIRVED / CS. Sur la base de sa propre analyse (et en suivant ou pas le classement des instituts), le CS arrête la liste des candidats qu'il auditionnera (présentation courte de 10 minutes). A l'issue de ces auditions, le CS arrête la liste des projets BQR retenus. A posteriori (au terme du BQR), une courte synthèse sera demandée aux porteurs de projets (+ audition ?) ainsi qu'un bilan financier.

Les discussions, au sein du groupe de travail et du CS, ont porté sur les projets susceptibles d'émerger à plusieurs instituts (cas des projets convergences) ou qui seraient soutenus par des plateformes technologiques. N'y aura-t-il pas, en pareil cas, des redondances (cas d'un projet qui remonterait *via* différents instituts) ? Les projets plus technologiques – émanant de plateformes – ne risquent-ils pas d'être écartés car jugés non prioritaires par les instituts en raison de leur caractère trop ciblé ? Ces différents points alimenteront les réflexions du groupe de travail pour les prochains appels d'offres.

### **3<sup>ème</sup> point : Examen de la charte des thèses, dépôt électronique des thèses**

Par décision du Conseil d'Administration du 8 février 2008, notre université a adopté le dépôt électronique des thèses (de manière obligatoire), tout en maintenant un dépôt papier. Le SCD (Service Commun de Documentation) souhaite aujourd'hui faire évoluer les modalités de ce dépôt pour passer au tout électronique au 1<sup>er</sup> janvier 2013. En effet, le dépôt mixte devient inutile car toutes les thèses sont déposées au format électronique depuis 2008. Celles-ci sont par ailleurs archivées de manière automatique et pérenne au CINES de Montpellier (Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur) ; une seconde copie sera effectuée à l'avenir à la Bibliothèque Nationale. Il est à noter que 75% à 80 % des thèses soutenues à Lille 1 depuis 2008 sont librement consultables en texte intégral sur Internet. A l'issue d'un vaste chantier rétrospectif, les 9025 thèses soutenues à Lille 1 depuis 1856, seront consultables au format électronique.

Le SCD souhaite également simplifier les procédures de dépôt en ligne. Seul le document final, après d'éventuelles corrections demandées par les membres du jury de soutenance, sera sauvegardé sur le serveur.

Le doctorant disposera d'un délai de trois mois pour effectuer les éventuelles corrections demandées par le jury avant archivage numérique. Pour cela il devra fournir une attestation signée par le Président du jury qui attestera que les corrections demandées ont bien été réalisées.

Pour davantage de précisions, veuillez consulter la « Charte de diffusion électronique des thèses » ci-jointe.

Vote du CS : POUR à l'unanimité.

### **4<sup>ème</sup> point : Désherbage de collections recherche (papier)**

Quelques informations relatives aux futurs travaux du Learning Center. Les travaux devraient débiter cet été pour une livraison fin 2015. Durant cette période, les personnels de la bibliothèque universitaire (environ 50 personnes) seront relogés dans un bâtiment provisoire (A9). Avant le démarrage des travaux, les personnels de la BU doivent vider complètement les magasins, ce qui représente 10 km de linéaires ! Cette opération devra être achevée au plus tard le 31 mai prochain. Dans cette perspective un « désherbage » des collections est engagé : une telle opération n'a jamais eu lieu depuis l'ouverture en 1965 ! Si les magasins actuels sont pleins, l'objectif à l'ouverture du Learning Center est de disposer d'un taux de remplissage de 80% (sans augmenter les surface de stockage, soit 7540 mètres linéaires) de manière à disposer de la place suffisante pour entreposer les futures acquisitions. Les services de la BU ont estimé qu'il est nécessaire d'éliminer 38000 ouvrages (soit 1085 mètres linéaires de documents). La sélection de ces documents se fait sur plusieurs critères :

- obsolescence (collections des années 1950 à 1990, dans des domaines disciplinaires à obsolescence) ;
- réduction des quantités (trop exemplaires de manuels, marginal) ;

- état des ouvrages (détériorés, usés) ;
- pertinence au regard des besoins des usagers (collections entrées par don dans des domaines disciplinaires non enseignés à Lille 1).

Il est à noter que l'intégralité du fond de thèses depuis 1856 sera préservée (sous forme numérique + un exemplaire papier). Concernant les périodiques papier, ces derniers ne sont plus aujourd'hui consultés au profit des titres électroniques : leur élimination permettra de libérer de nombreux mètres linéaires. Certaines collections seront toutefois préservées en raison de leur intérêt. C'est notamment le cas des collections de géographie, héritées d'une implantation ancienne à Lille 3, et arrivées à Lille 1 dans les années 70. Ces fonds seront largement préservés au vu de leur intérêt scientifique et leur profondeur. De même, la BU de Lille 1 est propriétaire des fonds de la Société Géologique du Nord, donnés à l'université en 2010. Ces collections, principalement composées de périodiques spécialisés du monde entier, représentent un volume de 669 mètres linéaires d'une exceptionnelle richesse. Ils seront préservés dans leur intégralité.

Les critères retenus pour l'élimination des périodiques sont les suivants :

- contenu périmé ;
- magazines de vulgarisation ;
- version électronique en accès pérenne ;
- couverture trop limitée ou trop lacunaire ;
- abonnement, don ou échange arrêté ;
- trop mauvais état de conservation ;
- revues reçues dans au moins cinq autres bibliothèques dont des bibliothèques universitaires.

A noter que les documents éliminés seront offerts à l'université de Yaoundé (après sélection). Le transfert de ces documents (+ matériel scientifique et informatique) sera pris en charge par l'université de Yaoundé et la francophonie (affrètement d'un container). Les documents restants seront détruits par recyclage *via* la société Élise.

## **5<sup>ème</sup> point : Demandes de subventions**

Cinq fiches projets sont présentées. Trois émanent du laboratoire CLERSE, une du PhLAM-IRICA et une de PROBIOGEM. Le montant total de ces subventions gérées par Lille 1 s'élève à 241 951 €. Vote du CS : POUR à l'unanimité.

## **6<sup>ème</sup> point : Présentation Horizon 2020**

Alain Cappy et Catherine Dupas-Bruzek (DIRVED) présentent au membre du CS « Horizon 2020 ». Il s'agit des grandes lignes du programme européen qui succèdera au 7<sup>ème</sup> PCRD. A l'heure actuelle il ne s'agit que d'un projet. Dans les grandes lignes il semblerait que l'UE ne souhaite plus réaliser d'appels d'offres opportunistes (absence de cohérence). Horizon 2020 devrait s'articuler selon trois axes (voir document joint), à savoir l'excellence scientifique, le leadership industriel (nanotechnologies, biotechnologies, etc.) et les défis sociétaux (climat, transport, énergie, santé et vieillissement, etc.). Selon Alain Cappy et Catherine Dupas, les projets devront parler davantage d'innovation à l'avenir. Dans la mesure où les financements viendront de l'Europe, l'argumentaire autour des applications de la recherche (et donc de l'innovation) sera déterminant. Il sera important de développer dans ce cadre des projets collaboratifs avec des partenaires industriels... La recherche fondamentale nécessite du temps... ici on voit bien que la priorité sera donnée aux projets « courts » à forte valeur ajoutée potentielle... Qu'on le déplore ou pas, l'adossement à l'innovation sera indispensable selon Alain Cappy pour décrocher les financements.

A Lille 1, la présentation « Horizon 2020 » sera faite à tous les directeurs de laboratoires. Le VP précise qu'il y a désormais 3 ingénieurs à la DIRVED pour aider et accompagner le montage des projets. A défaut d'être coordinateur de projets européens (particulièrement lourd), il faudra encourager et favoriser les partenariats (partenaires de projets européens).

## **7<sup>ème</sup> point : Présentation du projet de laboratoire SClté**

A titre informatif, Bertrand Bocquet présente aux membres du CS le projet de laboratoire SCIté « Laboratoire des Sciences, Sociétés, Cultures dans leurs Évolutions ». Ce laboratoire interroge la place de l'organisation de la recherche dans nos sociétés ainsi que la diffusion de ses résultats et leur transmission. Dans cette perspective, ces problématiques seront traitées selon trois axes complémentaires : une approche historique et épistémologique (le temps passé), une approche enseignement, médiation et communication en sciences et techniques (le temps présent) et une réflexion sur les nouveaux modes de création et d'usages des savoirs scientifiques et techniques (le temps futur).

Les personnes intéressées ou qui désireraient davantage d'information sont invitées à contacter directement Bertrand Bocquet ([bertrand.bocquet@univ-lille1.fr](mailto:bertrand.bocquet@univ-lille1.fr)).

Les élus du CS ont apprécié la clarté de la présentation du projet et sa structuration jugée intéressante. L'échange qui s'en est suivi a porté sur les perspectives de labellisation du laboratoire ainsi que sur son positionnement institutionnel local (pour éviter le chevauchement thématique avec d'autres structures). Bertrand Bocquet a précisé qu'à terme il serait possible au laboratoire d'être reconnu au CNRS (via l'ISCC, le 11<sup>ème</sup> institut du CNRS – ISCC : Institut des Sciences de la Communication du CNRS). Le VP a indiqué que les discussions sur ce projet de création de laboratoire se poursuivront en janvier.

### **8<sup>ème</sup> point : Informations sur le contrat quinquennal**

Dans les prochains contrats, et d'après les premières informations :

- la note globale serait supprimée et remplacée par une appréciation générale ;
- 6 items feraient l'objet d'une notation pour rendre compte de la diversité des actions :
  - bilan scientifique
  - partenariat académique
  - partenariat non académique
  - implication dans l'offre de formations
  - gouvernance
  - stratégie
- dans le document, la partie « projet » disparaîtrait au profit d'un positionnement sur objectifs ;
- l'évaluation porterait à la fois sur les laboratoires et les équipes (points forts / points faibles maintenus) ;
- sur le plan administratif : simplification des procédures (seulement 6 tableaux à renseigner + 10 pages pour le bilan scientifique du labo + 2 pages de résumé du labo) + (5 pages / équipe + 2 pages de résumé / équipe) ;
- suppression des indicateurs des taux de producteurs et de la fiche des activités individuelle.

Une réunion d'information sur le site lillois sera organisée en début d'année prochaine (5 février ?).